

# Tennis Club d'Herlies

## ADHESION et INSCRIPTION à L'ECOLE de TENNIS

SAISON 2012/ 2013

Madame, Monsieur,

Les adhésions et les inscriptions à l'école de tennis pour la saison 2012/2013 auront lieu au club House les **SAMEDI 1 et 8 SEPTEMBRE 2012** de 8h30 à 12h30.

Début des cours le **lundi 24 septembre 2012.**

### ADHESION AU CLUB :

L'adhésion et le droit d'entrée sont payables **en totalité**, soit en espèces, soit par chèque, à l'ordre du T.C.H, **lors de l'inscription**. Ce chèque sera débité en octobre 2012.

### ECOLE DE TENNIS :

*Remarque* : pour bénéficier de l'école de Tennis, il faut être **adhérent** au T.C. Herlies et être également **licencié F.F.T.**  
L'école de tennis est payable **en totalité** lors de l'inscription, **soit en une fois = un chèque,**  
**soit en 3 fois = 3 chèques établis à l'ordre du T.C.H.** qui seront débités au début de chaque trimestre c'est à dire : octobre 2012 - janvier 2013 - avril 2013.

### DROIT D'ENTREE et CARTE D'ACCES :

Ils sont obligatoires pour toute nouvelle adhésion. **Une caution de 15 €** est demandée lors de l'inscription, **pour droit d'entrée et la carte d'accès (carte d'accès renouvelée au 1<sup>er</sup> octobre, l'ancienne carte étant obligatoirement restituée au Club).** En cas de perte de votre carte d'accès, il vous sera réclamé 3 € pour la remplacer.

### REMARQUES :

- Pour information :

la licence jeune (joueur né en 95 et les années suivantes) s'élève à **12,50 €** cette année.

la licence adulte (joueur né en 94 et les années précédentes) s'élève à **21 €** cette année.

- Réduction de 50 % sur l'Adhésion (**hors licence**) pour tous les joueurs (es) à partir de la 3<sup>ème</sup> série (uniquement compétiteurs d'équipes interclubs du T.C.H.)

- Réduction sur l'Adhésion (**hors Licence et hors Ecole de tennis**) de 10 % pour 3 personnes et de 15% pour 4 personnes et plus inscrites, de la même famille et habitant à la même adresse.

### DOSSIER D'INSCRIPTION

Il doit contenir **IMPERATIVEMENT** : (*tout dossier incomplet sera refusé*)

■ Pour les **non-compétiteurs**, un **certificat médical** pour la pratique du tennis,

■ Pour les **compétiteurs**, un **certificat médical** pour la pratique du tennis **en compétition**,

**ATTENTION : L'accès au logiciel de réservation ne sera ouvert qu'aux adhérents ayant fourni leur certificat médical avant le 1<sup>er</sup> octobre.**

■ la cotisation pour l'adhésion au club,

y ajouter uniquement pour les nouveaux la caution de 15 € (droit d'entrée et carte d'accès)

■ la cotisation pour l'école de tennis.

Les membres du Bureau.